

CTL du 30 mars 2021

Une séance sous haute tension !

Comme nous le présentions le 25 mars, lorsque nous nous sommes adressés à l'ensemble des agents, le CTL reconvoqué le 30 mars a confirmé nos craintes quant à la poursuite et l'aggravation des restructurations. Ce que **La CGT** n'avait pas prévu, c'est l'extrême tension de certains échanges et les tentatives d'ingérence dans nos propos, nos positions et actions durant plus de 6 heures !

Le CTL s'est ouvert sur la situation sanitaire puisque les cas covid+ et les clusters se multiplient dans nos services. Point d'orgue sur Fréjus avec 10 cas positifs. **La CGT** était intervenue avec Solidaires et FO pour demander la fermeture du site. Le directeur a refusé, se retranchant derrière l'avis de la préfecture et du médecin de prévention. Il se retranche aussi derrière l'avis des chefs de services quant à la nécessité de recourir à des vigiles pourtant demandés par tous les syndicats. Rappelons que le directeur est le seul responsable de la santé physique et morale des agents des finances publiques du département...mais, « tout est sous contrôle » !!

1/ L'accueil dans le département (info)

Ce point a été l'occasion pour la direction d'un véritable satisfecit du RCT et du NRP. Rien, ou si peu, sur toutes les difficultés du quotidien des agents comme la vétusté des autocoms, la saturation des réseaux, l'arrêt d'e-contact, l'agressivité de certains contribuables, le sous-effectif, le délestage, l'absence de gestionnaires de file, l'APRV non compatible avec certaines missions, etc.

Du point de vue de l'administration, la mobilisation des équipes a porté ses fruits et la DDFIP a prouvé sa solidité en temps de crise (les agents apprécieront). Alors, on continue !

* Nouvelle offre de service : l'APRV sur des plages élargies à 13h et 18h30. L'expérimentation a pour objectif de satisfaire un éventuel besoin. Mais en fait l'enjeu c'est le contre-appel pour éviter le déplacement du contribuable. Cela servira donc à réorienter le comportement de l'usager, à le désintoxiquer de nos accueils !

L'option du 13h n'a pas été retenue par manque d'engouement (Brignoles était ciblé). L'expérimentation se fera sur Hyères sur l'option du 18h30.

* Retour des voltigeurs avec leur tablette connectée

* Déploiement du zéro cash : Le droit commun, c'est le paiement chez le buraliste. Il ne resterait, à terme, que 2 caisses, une au SIP de Draguignan et une au SIP de Toulon. Il faudra être souple s'il y a des tensions à Var Amendes (donc, encore encaisser de temps en temps) mais le cash c'est fini ! L'idée d'un guichet « Var Amendes » au SIP de Toulon a été évoquée ...

Concernant l'accueil, la CGT ne fait pas le même bilan. Et cela ne va pas s'arranger avec 41 suppressions de postes et la fermeture de toutes les trésoreries !



2/ Transfert des budgets M21 à la Trésorerie (vote)

Après avoir intégré les centres hospitaliers de Pierrefeu et Hyères au 1/01/2021, la trésorerie Hospitalière de Toulon intégrera les centres hospitaliers du Luc et de Brignoles au 1/09/2021 et deviendra au passage la Trésorerie Hospitalière du Var (le 1/05/2021). Le NRP supprime toutes les trésoreries alors on regroupe les tâches, on industrialise la mission.

La CGT s'est inquiétée du faible nombre d'agents transférés (2B+1C) par rapport au transfert du 1/01/2021 (1A+4B+1C). La direction s'est retranché derrière le SAGERFIP pour ce calibrage et puis « *de toute façon, effectifs et encadrement sont là pour faire face* ». Les agents du CHITS apprécieront ! Les agents de Brignoles et du Luc concernés devront participer au mouvement de septembre 2021. Pas sur que les compétences suivent...

À noter, le poste deviendra C1 hors échelle EA.

Le vote => Contre : CGT, FO et CFTC/CFDT - Abstention : Solidaires

Mais c'est pas fini ! Au 1/01/2022, les centres hospitaliers de Draguignan, Fréjus et Saint-Tropez intégreront la trésorerie hospitalière du Var (38 agents). Et la suite, la régionalisation ?

3/ Modification des plages d'horaires variables à la Trésorerie de Barjols (vote)

L'activité du poste qui s'organisait sur 4,5 jours passera sur 5 jours. Problème, un seul choix de plage d'horaire variable est proposé.

Le vote => Pour : FO, Solidaires et CFDT/CFTC - Ne prend pas part au vote : CGT.

4/ 5/ 6/ Modification des plages d'horaires variables dans les SGC de Toulon, Hyères et Saint-Cyr (vote)

Nouveaux services, nouvelles plages d'horaires variables. Problème, un seul choix de plage d'horaires variables est proposé et l'harmonisation avancée par la direction est à géométrie variable. In fine, avec ces modifications, tout le monde s'y perd : 7h00 pour les uns, 7h 30 pour les autres.

Le vote => Pour : Solidaires - Abstention : FO et CFDT/CFTC - Ne prend pas part au vote : CGT.

La direction s'engage à proposer 2 choix aux agents à qui la décision finale revient.

7/ Point d'information sur l'organisation des PCE/PCRP

Depuis quelques mois, la direction nous dit réfléchir à une nouvelle organisation de la mission de contrôle dans le département, la décision finale ne devant être prise qu'au prochain CTL.

Certains points sont déjà actés comme la fin des antennes PCE/PCRP. La promesse de maintenir les postes jusqu'à leur évaporation naturelle (mutation ou retraite) n'est pas respectée ! La raison : la distance pose de réelles difficultés, il faut donc regrouper les équipes. La direction prétend y aller en douceur en leurs proposant du présentiel, du télétravail et du travail à distance dans des espaces de « *coworking* » ou « *flex office* » !

Il y aura donc un pôle PCE et un PCRP à l'Ouest basé à Toulon et, idem à l'Est basé à Draguignan ou Fréjus. La DDFIP n'a pas encore tranché. Ayant mesuré la richesse du tissu fiscal de Fréjus, elle est à la recherche de locaux sur cette commune. Le maintien de Draguignan et de Fréjus n'est valable que pour « *qu'un temps* ». Le DDFIP souhaite d'ailleurs généraliser la formule du pour « *un temps* » dans toutes nos approches en matière d'immobilier !!

La CGT a aussi demandé si d'autres espaces de « *coworking* » pourraient voir le jour en lieux et place des anciennes antennes. La DDFIP n'y est à priori pas opposée si cela a du sens.

À noter que la trésorerie de Grimaud deviendra un espace de « *coworking* » pour l'ensemble des agents du Golfe qui pourront y travailler par roulement et par services. Par contre, cela ne pourra pas remplacer le présentiel qui devra être assuré sur Fréjus et Hyères. **La CGT** a fait part de l'inquiétude des agents des CFP de Saint Tropez et de Grimaud. La DDFIP en est consciente et a prévu d'aller voir les agents, une fois la répartition faite. Ils apprécieront, ...ou pas !

Autre point acté, la fin du pilotage commun PCE/PCRP. Il y aura donc 4 chefs de services (PCE pôle Est, PCE pôle Ouest, PCRP pôle Est et PCE pôle Ouest).

8/ Travaux ancienne Trésorerie La Valette (info)

La Trésorerie Hospitalière du Var va intégrer les anciens locaux de la trésorerie de La Valette. Les travaux ont déjà été réalisés. Des bureaux neufs ont été livrés (les mêmes que ceux de SGC Toulon). Une visite des représentants du personnel pourra être organisée avant l'installation des agents (le 27 avril 2021).

Pour la direction, les locaux sont adaptés à l'équipe, qui in fine sera composée de 2A+, 3A, 20B et 13C, ainsi qu'à la documentation (archives). **La CGT** a quand même quelques doutes.

9/ Implantation de 2 AFIPA (info)

Seule bonne nouvelle de ce CTL et parce la direction du Var le vaut bien ! Avec des A et des A+, on va vers une administration d'expertise. Les agents B et C apprécieront. D'ailleurs pour le DDFIP, chacun peut devenir AFIPA, c'est l'ascenseur social.

Pour **La CGT**, le premier ascenseur social, c'est de permettre à des chercheurs d'emplois de pouvoir travailler aux Finances Publiques. En 2021, dans le VAR : - 41 emplois A, B et C, contre + 2 AFIPA, cela fait 39 possibilités de moins de trouver un boulot. Les contribuables qui ont du mal à nous joindre apprécieront eux aussi l'humour du DDFIP qui connaît bien l'ascenseur social qui l'a conduit au 4^e étage à BESAGNE.

10/ Taxe de 3 % sur la valeur vénale des immeubles (info)

Une nouvelle dématérialisation qui s'accompagne du transfert de cette mission au SIE du lieu du principal établissement ou du SIEE de la Direction des impôts des non-résidents.

11/ Modification des horaires d'ouverture de Besse-sur-Issole (vote)

La pause revendiquée par le DDFIP lors du dernier CTL n'a donc pas lieu ! Une nouvelle réduction d'horaire d'ouverture est encore actée.

Le vote => Abstention : Solidaires, FO, CFDT/CFTC - Contre : CGT

Comme indiqué au début de ce compte rendu, ce CTL était cousu de fil blanc et **La CGT** n'est pas entrée dans le jeu du DDFIP.

Loi de transformation de la Fonction Publique et Nouveau Réseau de Proximité sont les 2 facettes du plan de destruction de notre administration.

Restructurations, mobilités, industrialisation des missions, concentration des services sont à l'origine du sentiment d'abandon de l'ensemble des agents de tout grade.

